



**DEPARTEMENT DE L'HERAULT**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL  
DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES  
ORDURES MENAGERES PEZENAS-AGDE**

**SEANCE du jeudi 27 juin 2019  
(2<sup>e</sup> convocation sans quorum)**

**DLB 2019/293**

L'an deux mille dix-neuf et le jeudi 27 juin à 8h00, les membres du Comité Syndical du SICTOM Pézenas-Agde se sont réunis en session ordinaire, dans le lieu habituel de leurs séances, sous la Présidence de Monsieur Rémy GLOMOT, 1<sup>er</sup> Vice-Président en l'absence de Monsieur Alain VOGEL-SINGER, Président.

**Date de la convocation** : vendredi 21 juin 2019

**Affichage de la convocation** : vendredi 21 juin 2019

**Présents** : Philippe AUDOUI, Sébastien FREY, Rémy GLOMOT, Alain HUC, Philippe MARTINEZ, Régis VIDAL, Alain RYAU, Annick SATGER, Bernard SAUCEROTTE, Robert SOUQUE.

**Absents excusés** : Catherine BOUSQUET, Bernard CHAUD, Michel LOUP, Guy AMIEL, Rémi BOUYALA, Gérard MILLAT, Edgar SICARD, Christian THERON, Alain VOGEL-SINGER, Paul ISARD, Chantal GUILHOU, Bernard MONTAGUT, Christophe THOMAS, François TAUPIN, Robert SOUQUE, Daniel RENAUD, Louis BENTAJO, Sandrine DENIER, Alain DURAND.

**Secrétaire de séance** : Annick SATGER

**Objet : Marché d'enlèvement, transport et de traitement des déchets dangereux ménagers collectés sur le réseau des déchèteries du SICTOM**

Le marché d'enlèvement, transport et de traitement des déchets dangereux ménagers collectés sur le réseau des déchèteries du SICTOM arrive à échéance début octobre 2019.

Afin de respecter les procédures de marché public notamment les délais de publicité, il convient de prévoir le renouvellement sous la forme d'un marché en appel d'offres ouvert avec quantité mini et maxi composé de 2 lots :

**Lot n°1** : Enlèvement, transport et de traitement des déchets dangereux ménagers et huiles alimentaires issus du réseau des déchèteries du SICTOM pour un tonnage estimé tous produits confondus, minimum 80 tonnes/an et maxi 200 tonnes/an,

**Valeur estimative du lot** : 90 000 € HT/an

**Lot n°2** : Enlèvement, transport et de traitement des huiles minérales issues du réseau des déchèteries du SICTOM pour un volume minimum de 50 m3/an et maximum de 200 m3/an,

**Valeur estimative du lot : 7 500 € HT/an**

Pour les 2 lots énumérés ci-dessus, il est nécessaire d'engager une consultation sous la forme d'un appel d'offres ouvert avec quantité mini et maxi, pour une durée de 1 an renouvelable trois fois.

Le montant estimatif annuel des prestations s'établit à 97 500 € HT, soit 390 000 € HT pour la durée du marché.

Monsieur le Président invite le Comité Syndical à approuver le lancement de l'appel d'offres ouvert « Marché d'enlèvement, transport et de traitement des déchets dangereux ménagers collectés sur le réseau des déchèteries du SICTOM » et à l'autoriser, dès lors que la CAO aura désigné le titulaire du marché, à signer ledit marché ainsi que toutes pièces y afférent.

Le Comité Syndical,

Où l'exposé de son Président,

Après avoir délibéré,

A l'unanimité,

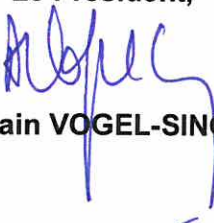
**AUTORISE** Monsieur le Président à lancer la consultation en appel d'offres ouvert pour le marché d'enlèvement, transport et de traitement des déchets dangereux ménagers collectés sur le réseau des déchèteries du SICTOM, et à l'autoriser, dès lors que la CAO aura désigné le titulaire du marché, à signer ledit marché ainsi que toutes pièces y afférent.

Fait les jours, mois et an que susdits.

Ont signé au registre les membres présents.



Le Président,

  
**Alain VOGEL-SINGER**

Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,  
- informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la transmission au représentant de l'État le 04/07/2019 et de sa publication le 04/07/2019

A Nézignan l'Évêque, le 04/07/2019